

— Vers l'est, le transept nord a une petite porte de sortie et, du côté opposé, une arcade ogivale simple, par laquelle on communique avec le collatéral de la nef, qui est de la même époque qu'elle. Celui du sud présente, sur son mur oriental, la trace d'une arcade ogivale qui est du XIII<sup>e</sup> siècle, à en juger par les petits fleurons qui se trouvent à l'imposte. Le mur parallèle est renforcé de ressauts perpendiculaires interrompant dans toute sa hauteur le plein de la muraille; ces ressauts nous paraissent être postérieurs à la construction primitive. Malgré le badigeon dont ce mur est recouvert, on y découvre (*ibid.*), en l'examinant avec attention, les traces d'une demi-arcade en pierres, butant contre le pilastre situé à l'entrée de ce transept. L'ouverture dessinée par cet arc est maintenant bouchée; il n'en subsiste qu'une espèce de passage rectangulaire communiquant avec un vide ménagé au-dessous de l'horloge. Ces transepts ne sont pas voûtés. — La partie centrale résultant de l'intersection des transepts avec le chœur et la nef est située sous le clocher, et beaucoup plus élevée que les autres parties de l'église. Elle est pourvue d'une voûte d'arêtes, dont les nervures, ornées de fleurons détachés, retombent sur de petites colonnes suspendues aux quatre angles. Ces nervures, à tores peu volumineux, et ces colonnes, dont les chapiteaux et les bases en consoles sont ornés de petites feuilles appliquées, ont été sculptées évidemment à une époque postérieure à celle que nous étudions. Cette lanterne du clocher présente supérieurement, à l'est, deux baies à plein cintre garnies de vitres et légèrement évasées (I : 8), que nous avons déjà décrites à l'extérieur.

*Clocher* (I : 7, 8). — L'escalier en hélice par lequel on parvient dans les combles de la nef est en bois et situé vers l'extrémité orientale du collatéral de la nef. Une échelle fait en outre pénétrer dans le clocher par une de ses arcades principales de l'ouest. L'intérieur de ce clocher n'offre d'ailleurs rien de remarquable que la retraite (III : 3) des arcades principales dont ses quatre faces sont percées.

Les modifications apportées au plan primitif de l'église de Catenoy empêchent que l'on puisse le reconnaître au premier abord. Il ne paraît pas avoir varié pour le chœur et les transepts; mais quelle était la forme de la nef et ses rapports avec les transepts? nous pensons qu'elle présentait trois divisions longitudinales, la plus centrale de la largeur du chœur, et les latérales bien plus étroites et communiquant avec les transepts. Les preuves de cette manière de voir sont : 1<sup>o</sup> l'existence, à l'intérieur du mur de la façade, de colonnes d'*attente*, situées suivant le prolongement des murs latéraux du chœur; 2<sup>o</sup> la demi-arcade dont il reste les traces dans le mur occidental du transept droit, et par où l'on devait communiquer directement avec le collatéral correspondant de la nef; 3<sup>o</sup> enfin, la configuration extérieure de la façade primitive, divisée par des contre-forts en trois parties correspondant sans doute aux divisions intérieures de la nef.

## CAUFFRY.

(Cauffery; Caufri; Caufrit; Caufry; Chauffry; Coffry. — *Caufratum.*)

**D**ANS les données historiques qui nous restent concernant le Beauvoisis au moyen-âge, on ne trouve rien de particulier à Cauffry, dont la cure était sous le patronage du prieur de Saint-Leu-d'Esserent.

L'église est placée sous l'invocation de saint Aubin et sainte Geneviève.

### ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'axe transversal de l'église au niveau du clocher n'offre qu'une déviation de 13 degrés vers l'est par rapport au nord vrai (I : 2). — Son plan (I : 1) est irrégulier aujourd'hui,

mais nous verrons qu'il comprenait primitivement : 1° un chœur simple ; 2° une nef sans collatéraux ; 3° le clocher. — L'appareil des murs primitifs est en général composé de pierres de taille rangées par assises assez irrégulières ; on ne voit de moellons qu'au niveau des deux pignons du clocher, qui dessinent l'inclinaison des deux rampants de son toit en batière, et sur le pignon du chevet. — Voici les dimensions principales de cet édifice.

1° A l'intérieur :		2° A l'extérieur :	
Longueur totale . . . . .	22,82 <sup>m.</sup>	Longueur totale au sud . . . . .	25,52 <sup>m.</sup>
— du chœur . . . . .	11,87	Largeur totale de l'ancien chevet . . . . .	7,45
— de la nef . . . . .	10,95	— de l'ancienne façade . . . . .	9,50
Largeur du chœur entre les piliers. . . . .	5,20	Hauteur du faitage des toits du chœur et de la nef. . . . .	12,45
— de la nef principale . . . . .	6,55	Hauteur de la base du toit du clocher . . . . .	19,25
Hauteur du chœur sous voûte. . . . .	7,50		
— du mur latéral sud de la nef . . . . .	6,00		

#### DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

*Chevet* (I : 7). — Le mur du chevet est en pignon ; les pierres de taille y sont rangées par assises au nombre de cinq par mètre et dont les joints ont un demi à 1 centimètre d'épaisseur. Il est renforcé latéralement de deux contre-forts peu saillants et percé de trois fenêtres allongées à plein cintre (II : 1), la centrale plus grande que les deux autres. Ces trois baies ont leurs arêtes émoussées, et les claveaux de leur archivoltte sont inscrits par une moulure saillante en coin émoussé qui se prolonge, à droite et à gauche, au niveau de l'imposte jusqu'aux contre-forts. Plus haut, la base du pignon est dessinée par une moulure horizontale saillante, profilée en talon droit. Ce pignon est un peu en retraite sur le reste du mur et appareillé en pierres de taille et en moellons ; ses pentes sont bordées d'une saillie en biseau, et, presque à son centre, il est percé d'une petite ouverture étroite et allongée.

*Chœur* (I : 3). — Le mur du sud est le seul qui subsiste en entier aujourd'hui et qui soit visible à l'extérieur. Il est entièrement en pierres de taille, flanqué, à droite, d'un contre-fort situé sur le prolongement du mur du chevet et semblable à ceux que nous y avons indiqués, et, à gauche, de la partie inférieure d'un des contre-forts du clocher. Son centre est percé d'une baie de fenêtre à plein cintre (II : 2) évasée extérieurement, et dont l'archivolte est embrassée par la même moulure qu'au chevet (en coin émoussé) ; cette moulure s'étend au niveau de l'imposte sur toute la largeur de ce mur, dont le couronnement est formé d'une arcature à plein cintre avec contre-arcature et de corbeaux variés (II : 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9).

*Nef* (I : 3). — Le mur du sud de la nef, construit en pierres de taille comme le précédent, ne présente rien de particulier si ce n'est un contre-fort à deux retraites en larmier, sur le prolongement du mur de la façade et, vers son extrémité droite, une petite porte bouchée qui pourrait bien être de la construction primitive, et dont le cintre surbaissé est formé d'une seule pierre. Un soubassement étroit et bas règne sur toute la longueur de ce mur de la nef, qui est surmonté d'un couronnement simple en biseau. — Au nord, nous n'avons aucun reste à signaler, ce côté de la nef ayant été remanié et agrandi d'un collatéral.

*Transsept*. — Il n'existe qu'un seul transsept au nord de l'église, et encore son mur extérieur, caché en partie par des constructions modernes, paraît-il être d'une époque postérieure à l'église primitive. La similitude des contre-forts de ce mur avec ceux du collatéral de la nef prouve, en effet, que ce transsept a été élevé en même temps que ce bas-côté. — Au sud, le mur extérieur qui correspond à ce transsept, et qui semble extérieurement distinct de celui du chœur déjà décrit, tandis que, à l'intérieur, il ne fait qu'un avec lui en le continuant, forme la base de l'un des côtés du clocher et présente une porte à plein cintre actuellement bouchée (II : 10) ; plus haut, se trouve une longue

fenêtre également à plein cintre, contemporaine du chœur sans doute, mais ornée de moulures et de colonnes plus tard, lorsque déjà la transformation romane était complète (\*).

*Façade* (I : 8). — Le mur de la façade construit en pierres de taille, dont les assises sont séparées par des joints de 1 à 3 centimètres, n'est renforcé d'aucun contre-fort. C'est cependant son prolongement à droite qui forme celui du sud de la nef; il en était sans doute de même à gauche, où se dessine, encastré dans la partie du mur qui répond au collatéral, le profil d'un contre-fort semblable qui était sans aucun doute dégagé au nord comme celui du sud, avant la construction du bas-côté. Inférieurement est la porte principale (II : 11), surmontée d'une archivolte simple et d'un linteau composé de trois pierres; la centrale, taillée en console ou support, présente, au-dessous de celui-ci, un creux transversal occupé sans doute jadis par une inscription. Plus haut, au-dessus de cette porte, on voit deux fenêtres à plein cintre, la plus inférieure simple et bouchée, l'autre semblable à celle du mur du chœur. Telles sont les seules particularités de cette façade, dont le prolongement au niveau du collatéral est percé d'une petite fenêtre ogivale, postérieure à l'époque qui nous occupe.

#### DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

*Chœur* (I : 4, 6). — Le chœur, rectangulaire de plan, est voûté et composé de deux travées. La partie la plus éloignée de la nef offre : à l'est, la face intérieure du mur du chevet (I : 4) avec l'évasement intérieur de ses trois fenêtres à plein cintre; au sud, l'évasement de celle déjà décrite à l'extérieur (I : 6), et, à l'opposé, une arcade ogivale simple. Des colonnes groupées, à bases garnies d'appendices végétaux et à chapiteaux ornés d'enroulements, de volutes et de feuilles de nénuphar (II : 12, 13), occupent les angles de cette portion du chœur, ou séparent cette dernière de celle qui est plus rapprochée de la nef et que surmonte le clocher (II : 14, 15). Plusieurs fûts offrent une arête émoussée. Cette partie du chœur présente, comme la précédente, une fenêtre à plein cintre au sud et une arcade ogivale au nord. Un groupe de colonnes (II : 16, 17) s'élève, à droite et à gauche, dans le voisinage de la nef, où elles supportent les retombées d'une arcade ogivale formant l'entrée du chœur, et, comme les groupes des autres parties du chœur, les retombées des voûtes. La voûte de la partie orientale est ogivale, d'arêtes, à nervures plates et quadrilatères de coupe, ornées à leur intersection d'une clef formant une petite rosace (II : 18). Celle située au-dessous du clocher, quoique analogue, paraît être postérieure à la précédente : les nervures y sont formées de trois tores géminés. — Le sol du chœur n'a rien de particulier.

*Nef* (I : 6). — La nef communique avec le chœur par une arcade ogivale à moulures multiples. Cette partie de l'église est nue et n'offre à considérer, vers la façade (I : 5), que la baie de la porte surmontée d'une arcade simulée à plein cintre et, au-dessus, la trace de la fenêtre inférieure de la façade et l'évasement de celle située plus haut. Le niveau occupé par cette dernière est plus élevé que le sommet des murs latéraux. Le mur latéral gauche a été remanié et percé de deux arcades ogivales, par où l'on pénètre de la nef principale dans le collatéral, qui ne doit pas nous occuper.

Il est probable que l'église de Cauffry se composait primitivement du chœur et de la nef que nous avons décrits, et que, plus tard, tout son côté gauche a été agrandi par l'adjonction d'un collatéral et d'un transept, ainsi que par l'élargissement donné au chœur. L'ancienne église communique avec ces dernières parties par quatre arcades ogivales simples et semblables, deux dans la nef et deux dans le chœur; il faut bien se garder de les croire contemporaines de ces deux parties de l'église. Si, en effet,

(\*) Chaque style nouveau d'architecture a trouvé au moyen-âge des monuments encore *bruts*, pour ainsi parler, du style précédent, c'est-à-dire, des édifices auxquels il ne manquait plus que l'ornementation, qui a été terminée suivant les règles de ce nouveau style. Il en résulte une combinaison de certains caractères généraux du style d'une époque avec les caractères partiels ou de détails du style de l'époque suivante, combinaison qui peut induire en erreur, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à propos de Cambronne (p. 13, note \*\*). Le mur que nous décrivons et le clocher qui le surmonte sont dans ce cas.

on examine, vers la partie nouvelle du chœur (I : 1 a), l'arcade la plus rapprochée du chevet, on y voit latéralement un reste de moulure horizontale *en coin émoussé*, semblable à celle déjà décrite à l'extérieur à l'imposte de la fenêtre correspondante du chœur, et à la même hauteur qu'elle. Il est donc clair qu'au nord, au lieu de l'arcade, le chœur était fermé, comme au sud, par un mur percé d'une fenêtre semblable à celle que nous avons décrite. Il y a ici un fait absolument semblable à celui que nous avons signalé pour le chœur d'Alonne (A. p. 3, *chœur.*). Quant à la nef, il est également évident que le collatéral n'existait pas non plus primitivement, puisque le contre-fort qui terminait la façade au nord, au niveau de la jonction actuelle de ce collatéral avec la nef principale, est encore visible, quoiqu'il soit encastré dans le prolongement septentrional de cette façade, avec lequel il ne se relie point. Les deux arcades de la nef sont d'ailleurs séparées par une colonne trapue, dont le chapiteau présente des ornements qui se rapportent à la période qui suit la transformation romane.

## CAUVIGNY.

(Cauvegny; Cauvegnye; Cauveigny; Cauveny; Cauvigni; Cauvignie; Cauvini; Cavegnye. — *Calida-vinea; Calviniacum; Cauvoigniacum.*)

**C**AUVIGNY fut compris en tout temps dans la baronnie de Mouchy-le-Châtel. Lorsque, à la suite de ses démêlés avec Louis-le-Gros, Dreux de Mouchy, excommunié pour ses déprédations envers l'Eglise, fit amende honorable en 1130, il donna en aumône au chapitre cathédral de Beauvais le patronage de l'église de Cauvigny et le droit qu'il avait sur les hôtes et sujets demeurant dans ce bourg (*voy. MOUCHY-LE-CHATEL.*). Il octroya également, entr'autres choses, que si quelqu'un « auoit fait quelque donation de quelque terre à Saint-Pierre au village de Cauvigni ès-fins et mettes » de sa justice, icelle demeurerait exempte de toutes coutumes (Louvet). »

Il ne reste comme anciennes parties de l'église, dédiée à saint Martin, qu'une partie du mur extérieur du transept méridional et le clocher.

L'orientation de l'axe transversal de l'église primitive, déterminé d'après ce mur et ce clocher, est à peu près régulière; on ne constate qu'une déviation de 12 degrés vers l'est par rapport au nord vrai. — Le mur du transept est construit en pierres de taille, comme le clocher, et distant de 8<sup>m</sup>, 30 de l'axe central de celui-ci; il paraît donc probable que l'église avait à l'intérieur une largeur double, c'est-à-dire, 16<sup>m</sup>, 60 au niveau des transepts. La hauteur générale du clocher est de 26<sup>m</sup>, 35.

*Mur du transept.* — A l'extérieur il ne reste à proprement parler de ce mur qu'un fragment qui est comme encastré dans la bâtisse moderne. Son appareil est en pierres de taille bien rangées par assises (quatre par mètre) dont les joints ont 1 à 2 centimètres d'épaisseur. Il est percé d'une assez grande fenêtre à plein cintre (7), évasée et en retraite sur le parement extérieur du mur. Les onze claveaux les plus extérieurs de sa double archivoltte sont inscrits par une moulure semi-circulaire saillante, dont la coupe est en coin émoussé. Un peu plus loin, à droite de cette baie, et au-delà du contre-fort dont on a renforcé le mur, on voit les restes d'un cintre, dont l'archivoltte est entourée d'une moulure semblable à celle de la fenêtre précédente, si ce n'est qu'elle est reçue sur une tête saillante. — A l'intérieur, la fenêtre déjà décrite présente un évasement irrégulier et se trouve située à 2<sup>m</sup>, 25 du sol, suivant l'axe central d'une travée ogivale, inscrite supérieurement par un tore de 10 centimètres de diamètre; ce tore retombe à droite, avec d'autres tores remaniés depuis, et un pendentif d'arcade ogivale, sur un groupe de colonnes engagées de 2<sup>m</sup>, 72 de hauteur. L'arcade ogivale simple, qui a peut-être été remaniée, est perpendiculaire au mur extérieur du transept, ce qui semble indiquer